

## Invitation aux citoyens de Magog à participer à un tournage unique au parc des Braves

**Magog, le 14 mai 2019** – La Ville de Magog invite la population à participer au tournage d'une vidéo unique faisant la promotion du centre-ville, qui aura lieu le jeudi 16 mai, à 17 h, au parc des Braves.

Ce tournage s'inscrit dans le cadre de la troisième édition de *Faire danser un village* qui se déroule à Magog. Il en résultera une vidéo dynamique où des citoyens et des citoyennes de tous âges envahiront le centre-ville, sur une musique spécialement composée et interprétée pour la Ville de Magog.

Plusieurs plages de tournage sont prévues avec les commerçants participants, des élèves de premier cycle de l'école secondaire de la Ruche et des employés de la Ville de Magog.

C'est le jeudi 16 mai, à 17 h, que toute la population est conviée à participer. Le tournage se déroulera beau temps, mauvais temps. Les participants apprendront sur place une courte chorégraphie avant de se laisser aller devant l'œil des caméras. « Vous n'avez rien à préparer, on s'occupe de tout. Venez avec vos amis et votre famille, on vous promet une expérience mémorable! Aidez-nous à faire rayonner notre centre-ville à travers le Québec! », a exprimé la mairesse de la Ville de Magog, M<sup>me</sup> Vicki-May Hamm.

Le lancement de la vidéo est prévu le jeudi 13 juin en soirée. Un dévoilement exclusif sera d'ailleurs organisé avec tous les participants.

### ***Faire danser un village***

*Faire danser un village* est une initiative rassembleuse de Marie-Claude Lord et de Maude Lecours qui souhaitent déployer un espace de danse dans toute communauté désireuse de faire rayonner ceux et celles qui contribuent à la beauté du paysage. Une équipe de réalisation, composée de Carl Beauchemin et de Vickie Grondin, se joindra à elles. Deux vidéos ont jusqu'à présent été produites : une avec la communauté de Cowansville, Dunham et Frelighsburg (<https://vimeo.com/276054962>), et une autre à Lac-Brome (<https://vimeo.com/295499496>).



## Les artistes

Plusieurs artistes signent la chanson composée spécialement pour la Ville de Magog et qui pourra être entendue pour la première fois le jeudi 13 juin. Il s'agit de :

- **Interprète** : Édouard Lagacé (Cowansville)  
Interprète depuis l'âge de 11 ans, choix du public à La Voix 2018 dans l'équipe d'Alex Nevsky jusqu'en demi-finale. Édouard Lagacé a également déjà remporté la catégorie « interprète 14-17 ans » aux Découvertes de la chanson de Magog.
- **Paroles** : Mélanie Noël, parolière et journaliste (Sherbrooke). M<sup>me</sup> Noël écrit notamment pour des artistes tels que Fred Pellerin et Richard Séguin.
- **Direction musicale et réalisation** : Amos Joannides (Lac-Brome), auteur-compositeur-interprète.
- **Composition musicale** : Émile Poulin (Montréal), auteur-compositeur-interprète.

L'édition de *Faire danser à un village - Magog* est réalisée grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre de l'entente de développement culturel 2018-2020 entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Magog.

- 30 -

## Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 367

